

Festival les Dames des Lacs 2#



« Cet été, le plus stellaire des festivals pose à nouveau ses valises sur les rives du Laouzas : la 2^{ème} édition des Dames des Lacs brillera le **vendredi 12 juillet 2024 dès 19h30** pour une nuit d'animations autour de l'observation du ciel et des étoiles.

Ce festival est organisé en partenariat entre la mairie, la Communauté de Communes et l'association Cerberus. Vous pourrez :

- Participer à une séance de fitness géante pour ouvrir les festivités
- Observer la nuit étoilée
- Suivre les ateliers pour les petits et les grands autour de l'espace et ses mystères
- Assister à des concerts
- Manger au bord du lac
- Écouter les mythes et légendes des cieux sur notre espace détente
- Regarder un ciné plein-air
- Et bien d'autres surprises encore...

Cette année, nous compterons à nouveau non seulement la Cité de l'Espace comme formidable marraine mais aussi le Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget comme génial parrain.

Nous aurons une escale du festival « Un Été dans le Tarn » en tournée sur tout le territoire en partenariat avec le Département du Tarn.

Les Dames des Lacs ont obtenu le label Olympiade Culturelle dans le cadre des JO de Paris 2024 et, à ce titre, ont été reconnues Grande Cause Nationale, une opération qui met à l'honneur les rencontres autour du sport, qu'elles soient culturelles et plus encore.»

Pierre Clanet CCMLHL

NAGES INFO



Bulletin municipal N° 169

Mai 2024

Chères et chers administrés,

Le printemps est là malgré les flocons qui volent régulièrement ces jours-ci.

Nos bénévoles s'activent et, dès ce mois de mai, nous proposent une pléiade d'animations de belle envergure à ne pas manquer.

Le « Printemps du Laouzas » ouvrira les festivités, suivi de près par la deuxième édition du festival « Marée Haute » encore plus riche en événements.

Le Centre de Recherches du Patrimoine de Rieumontagné proposera neuf conférences pour marquer fortement le 80^{ème} anniversaire de la Libération.

Pour leur seconde édition, vous pourrez participer aux « Médiévales de Nages » au cœur du village et au festival d'astronomie « Les Dames des Lacs » sur les rives du Laouzas : deux manifestations qui se voudront encore plus belles !

Nos amis cyclistes sont invités à participer à la deuxième édition de « La Murataise » qui sillonnera notre commune.

Dans le prochain Nages Info, vous découvrirez l'alléchant programme estival que proposeront nos nombreuses et dynamiques associations.

Vous pourrez prendre connaissance en lisant ce numéro des importants travaux réalisés qui rentrent dans un projet structurant pour notre commune de Nages mais aussi pour tout notre territoire.

Très amicalement
Alain Cabrol

Repas communal

Comme nous vous l'avions déjà indiqué dans le précédent Nages Info, un repas communal sera organisé le dimanche 7 juillet à la salle du Landas et sera offert aux résidents permanents et aux personnes inscrites sur les listes électorales de la commune de Nages.

A cette occasion, dès 11 heures, seront inaugurées les nouvelles installations de l'assainissement collectif du village de Nages.

Une invitation personnelle vous sera transmise prochainement.

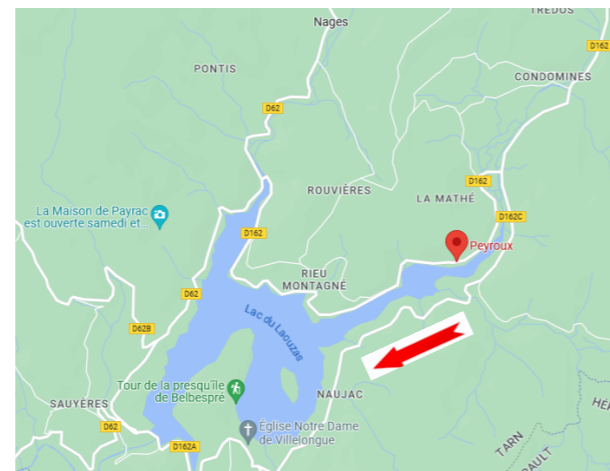
Le bulletin d'inscription devra être retourné au secrétariat de mairie avant le 7 juin.

N'oubliez pas de réserver votre journée du 7 juillet 2024 !

Au sommaire

Éditorial du maire de Nages.....	1
Repas communal	1
État civil	2
Cérémonie des vœux.....	2
Nature (fleurs - chemins)	2-3
Consultation citoyenne.....	3
Finances.....	3
Salle des associations.....	4
Informations diverses Nages.....	4-5
Communauté de Communes.....	5
Lac du Laouzas (travaux Montahut)..	5
Animations 2024.....	6-7-8
Hameau de Naujac.....	8

Naujac





Après avoir coulé sans interruption pendant des décennies, la fontaine de Naujac ne coule plus depuis environ 2 ans.

Le hameau de Naujac qui comptait 3 familles pour 9 habitants en 2013, compte 9 familles pour 16 habitants en 2024.



Le lac du Laouzas vu de Naujac, une fin d'après-midi hivernale

Etat civil

	<p>Naissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> Romy Bosc, le 11 décembre 2023, fille d'Elodie Gonzalez et de Julien Bosc de Nages. Nous leur présentons nos sincères félicitations et tous nos meilleurs vœux de bonheur.
	<p>Décès :</p> <p>Nous présentons nos très sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil, suite aux décès de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Marcelle Barthés épouse Calas (Montredon), le 25 janvier, à l'âge de 92 ans, Fernande Ségui épouse Bascoul (Nages), le 23 février, à l'âge de 95 ans, Annie Pistre épouse Bascoul (Condomines), le 2 mars, à l'âge de 75 ans, Fernand Cauquil (Pontis-Nages), le 9 mars, à l'âge de 82 ans.

Cérémonie des vœux

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée le samedi 20 janvier. Proposée à tous les habitants de la commune (résidents permanents et secondaires), 220 convives ont participé à cette soirée qui a connu une ambiance très sympathique autour du traditionnel apéritif dînatoire.



Romy et sa sœur Théa



L'équipe municipale vous remercie de répondre toujours présents à cette manifestation conviviale

Nous avons eu le plaisir de fêter l'arrivée au monde d'un nouveau bébé : Romy Bosc. Nous renouvelons nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonheur à tous.

Nature

Embellissement des villages



L'abreuvoir de Peyroux

Comme habituellement, la mairie offrira 5 plants de fleurs annuelles par famille. Les personnes intéressées doivent se signaler au secrétariat de mairie (05.63.37.40.48) avant le lundi 13 mai.

Les plants seront à retirer à la **salle des Paillargues** le **samedi 25 mai de 8h30 à 11h**.



Une composition florale de la commune

Les bacs à fleurs installés dans certains villages seront regarnis.

Les personnes désireuses d'en assurer l'entretien sont priées de se faire connaître en mairie.

Nous remercions par avance les habitants qui s'occuperont de l'entretien de ces espaces

Festival Marée Haute

« Le vent souffle à nouveau sur les Monts de Lacaune !

En 2023, la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut-Languedoc exprime sa volonté de créer un festival itinérant étalé sur 9 communes dans la perspective de faire briller ce beau territoire.

Un projet qui enchante immédiatement l'association Arpèges & Trémolos ; toujours friande de nouveaux défis.

C'est ainsi que naît le festival Marée Haute, un nom qui évoque à la fois l'esprit décalé de la programmation ainsi que la grandeur des paysages de cette région.

Le festival s'inscrit avant tout dans une démarche collective, rassemblant une multitude d'acteurs locaux pour offrir une aventure rafraîchissante et festive.

Cali, Yves Jamait, le B.A.-BA de la Chanson, Titi Robin, La Kermesse (Cie La Machine)...

Une programmation diversifiée est au rendez-vous avec une pléiade de spectacles, concerts, théâtre de rues, ainsi que la découverte d'un patrimoine riche.

Evadez-vous au pays « des montagnards » du 17 au 20 mai 2024 pour 4 jours de fêtes inoubliables ! »



VEN 17 MAI

- MURAT SUR VEBRE - Sous la Halle BRICO SAUCISSE + LE SCHMILBLUCK
- MURAT SUR VEBRE - Sous la Halle LES CHARRETTES
- MURAT SUR VEBRE - Salle du Petit Train YVES JAMAÏT + CALI

DIM 19 MAI

- RANDONNEE DOUCH
- DOUCH - Extérieur, cne de Rosis CELESTE GODIN
- FRAISSE SUR AGOUT - Pré de la Riba WILL ET WALT
- CAMBON ET SALVERGUES Fresque centre du village LE BEL AGE
- LACAUNE - Pré des pauvres LA KERMESE, Cie La Machine + LE SCHMILBLUCK
- LACAUNE - Pré des pauvres VIF - Traversée funambule + 2ème traversée 21h30
- LACAUNE - Pré des pauvres Feu d'artifice, Cie La Machine
- LACAUNE - Pré des pauvres NICKEL ET MANO

SAM 18 MAI

- RANDONNEE BARRE
- MOULIN MAGE - Charcuterie Millas HAIDOUTI ORKESTAR
- NAGES - Salle des Batteuses LES QUATRE LOUPS - Spectacle jeune public
- LACAUNE - Salaisons Oberti MISTER TEAM
- LA SALVETAT-SUR-AGOUT - S. des fêtes SOPHISTICATED CATS + LE SCHMILBLUCK
- LA SALVETAT-SUR-AGOUT - S. des fêtes LA PIETA + TITI ROBIN QUARTET MA GAVALI

LUN 20 MAI

- RANDONNEE FRAISSE SUR AGOUT
- LE SOULIE - Place du village MA VIE DE GRENIER
- ESPERAUSSES - S. communale LES BLUECHARMS
- VIANE - Salle des Fêtes LA B.A.-BA DE LA CHANSON

infos pratiques

restauration
Des stands de restauration et des bars seront à votre disposition

restez connectés
www.festivalmareehaute.net

billetterie
ARPÈGES & TRÉMOLOS
05 63 60 55 90
www.festivalmareehaute.net

ÉVÈNEMENTS PAYANTS

- *TARIF NORMAL
- *TARIF ENFANT (3-12 ans inclus)
- *TARIF RÉDUIT (associations, demandeurs d'emploi, étudiants, CSE)
- *GRATUIT -3ANS
- *FORFAIT 3 JOURS (HORS SPECTACLE JEUNE PUBLIC)

49€ 45€

Vivez l'expérience marée haute !

Le dimanche 2 juin - 2^{ème} édition de « La Murataise » qui propose 3 courses cyclistes de différentes distances.

Autres animations

- Samedis 18 mai et 15 juin, à la salle des Paillargues, à 14h, concours de belote organisés par le comité d'animation Nages-Laouzaz
- Samedi 1^{er} juin, à la salle du Landas, bal du comité des fêtes de Nages
- Dimanche 9 juin, à la salle du Landas, à 14h, thé dansant organisé par générations mouvement de Nages
- Samedi 15 juin, à la salle du Landas, à 12h, repas des chasseurs de la diane de Nages. Réservations : 06.08.16.54.13, 06.87.38.43.73, 07.89.71.43.81



2ème EDITION Cyclosporivo

2SEO LA MURATAISE TARN

Au coeur du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc

LA MURATAISE
Parcours de 160km
Dénivelé : 2560m
Départ 08h30
Salle du petit train Murat sur Vebre

LA VEBRE
Parcours de 94km
Dénivelé : 1200m
Départ 08h45
Salle du petit train Murat sur Vebre

LA LAUZE
Parcours de 62km
Dénivelé : 893m
Départ 09h30
Salle du petit train Murat sur Vebre

LA CASTELAS
Parcours de 100km
Dénivelé : 2700m
Départ 09h00
Salle du petit train Murat sur Vebre

Dimanche 02 juin 2024

Renseignements/Inscriptions : Pierre Fabre

Le Printemps du Laouzas

9 mai 2024

100% gratuites

Une journée qui fait du bien !

Organisée par le comité d'animation Nages-Laouzas
Tél. : 07 78 70 95 06 • www.facebook.com/NagesLaouzas

Animations 100% gratuites

POT DE BIENVENUE 8H30 > 10H

SPORT

- Virée cyclo libre autour du lac** avec le Vélo Club Lacouzas. Départ 9H. Inscriptions sur place.
- Randonnée pédestre humanitaire** avec le concours des Passejars. Une participation libre sera déduite au profit de l'association "Les Restes du cœur". Départ 14H.
- Rocher d'escalade** Structure de 8 m de haut. 10H>12H30 et 14H>18H30. Enfants et adultes.
- Archery Battle** Jeu de soft tir à l'arc. 10H>12H30 et 14H>18H30. À partir de 8 ans.
- Initiation Freestyle Football avec Gaëtan Czaja** 14H>18H.

Grands jeux en bois 10H>12H30 et 14H>18H30

Buddy Karts 10H>12H30 et 14H>18H30. De 3 à 7 ans

Pour les plus jeunes Piscine à balles, jeux de construction géants...

Découverte massage du corps 9H>13H

Découverte Modelage plantaire 14H>18H

Bilan de Naturopathie 10H>17H - adulte - 40 min

PATRIMOINE

- Visite du Musée** Visite gratuite du Musée de la vie paysanne en Haut-Languedoc. 14H>18H.
- Expo Mobyettes (Motobécane)** Véhicules des années 1950>1960. 10H>18H.

BIEN-ÊTRE

- Balade thérapeutique méditative** 10H45, 15H et 16H15.

RESTAURANTS À PROXIMITÉ

- K-BO** À la carte. Sur place ou à emporter. > 3km direction Nages. Tél. : 06 83 61 60 61.
- Maison de Payrac** Produits du terroir 12H>18H. > 6km direction la Salvétat.
- Restaurant Le Laouzas** Assiette de charcuterie / jambon à la broche et ses pommes de terre sarladaises / tartiflette aux pommes 16 € 90. > Place de Rieumontagné. Tél. : 06 11 04 62 37.
- Auberge Lou Castel** Salade printanière & quiche feuilletée / blanquette de volaille au risotto / Duo de fromages / pain perdu glacé / 1/4 de vin et café 21 €. > 5km à Nages. Tél. : 05 63 37 06 12.

Journée des chemins

Si vous êtes randonneurs, si vous aimez la nature, les chemins bien entretenus ou tout simplement, si vous voulez participer à la vie de la commune, nous vous proposons de faire partie des bénévoles qui se retrouveront le **samedi 25 mai à 8h30 devant la salle du Landas**.

Le nettoyage de quelques chemins de randonnée, de quelques lieux typiques et la plantation de fleurs pour l'embellissement de nos hameaux vous seront proposés.

Munissez-vous de gants, matériels de coupe (débroussailluses, sécateurs, tronçonneuses...).

A l'issue de la matinée, un casse-croûte sera offert aux participants.

Vous pouvez vous décider au dernier moment, mais pour une meilleure organisation, si vous le savez à l'avance, vous pouvez vous inscrire en téléphonant au secrétariat de mairie (05.63.37.40.48).

Consultation citoyenne sur l'identité du territoire

La Communauté de Communes entame une phase de consultation des habitants en ce qui concerne son identité (nom, logo). Vous pouvez participer à cette consultation en récupérant le questionnaire papier en mairie ou en répondant au questionnaire en ligne en suivant le lien <https://forms.gle/E7uBi6sCbK7Gk54A8>

Cette consultation se terminera le **lundi 13 mai 2024**.

Le conseil municipal s'est réuni les 8 décembre, 20 janvier et 5 avril. Vous trouverez, dans ce Nages Info, le compte-rendu des différentes informations et décisions.

Finances

Budget général 2023 :

- Dépenses réelles de fonctionnement : 438 319 € (salaires, carburants, électricité, entretien des routes, des bâtiments, du matériel,...)
- Recettes réelles de fonctionnement : 817 895 € (ventes de bois, impôts locaux, dotations de l'État, ...)
- Dépenses réelles d'investissement : 393 636 €. Elles sont financées par apport extérieur pour 129 128 € (subventions, fonds de compensation de la T.V.A., taxe d'aménagement,...) et par l'excédent de la section de fonctionnement.

Budget de l'eau et de l'assainissement 2023 :

- Dépenses réelles de fonctionnement : 84 251 € (entretien du réseau d'eau potable, remboursement des intérêts de l'emprunt,...)
- Recettes réelles de fonctionnement : 100 411 € (redevances d'eau potable et d'assainissement)
- Dépenses réelles d'investissements : 596 245 € (travaux sur le réseau d'assainissement collectif de Nages et remboursement du capital de l'emprunt). Elles sont financées par l'emprunt (400 000 €), par les aides versées sur l'année (99 053 €) et par l'excédent de la section de fonctionnement.

La majorité des aides concernant l'assainissement collectif de Nages seront versées sur l'exercice 2024. Les différents comptes ont été approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

Taxes communales :

Le conseil municipal n'a pas voté d'augmentations des taxes foncières (bâti et non bâti) ni de la taxe d'habitation pour l'année 2024. Depuis 2010, nous n'avons pas augmenté la part communale concernant ces taxes. L'actualisation des bases décidée au niveau national engendrera cependant une progression des montants à payer.

Subventions aux associations pour 2024 :

- Les subventions aux associations liées à la commune ont été votées.
- Les associations sont invitées à fournir à la mairie un bilan des activités et un bilan financier.

Divers tarifs :

- Le prix de location des salles communales reste inchangé. Les associations bénéficient de la gratuité des salles pour leurs manifestations.
- Le droit de raccordement au réseau d'eau potable est fixé à 400 €.

Participation SDIS :

Notre participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn est de 7830 €.

Centre de recherches du patrimoine de Rieumontagné

80^{ème} anniversaire de la Libération 1944-2024

Comment la Libération a résonné sur notre territoire.

Résistance et maquis dans les Monts de Lacaune et la Montagne du Haut-Languedoc.

Agenda des conférences 2024

- Samedi 25 mai - 17h30 :** J. Fijalkow. Comment ont fait les juifs dans le Tarn pour échapper à la déportation
- Samedi 08 juin - 17h30 :** P. Néolas. Douch. Naissance du maquis Bir-Hakeim en Haut-Languedoc
- Samedi 22 juin - 17h30 :** P. Néolas. La Libération et ses combats en Haut-Languedoc
- Mardi 16 juillet - 21h00 :** A. Robert. Lacaune. Les deux maquis de Martinou et le combat du 22 avril 1944.
- Mardi 30 juillet - 21h00 :** W. Bascoul. Soldats allemands prisonniers en France.
- Mardi 13 août - 21h00 :** A. Robert. Nages. Le Maquis de Salvatet. 4203^{ème} Cie F.T.P.F.
- Mardi 27 août - 21h00 :** P. Maraval. Mounes - Prohencous. Belmont. Le maquis de Bouscalous.
- Samedi 07 septembre - 17h30 :** A. Robert. Murat - Castanet-le-Haut. Le combat du Pont de la Mouline.
- Samedi 14 septembre - 9h00 - 17h00 :** Sortie sur sites de mémoire. Viane, Lacaze, Vabre. Conférence de M. Cals sur le maquis de Vabre et visite du musée de la Résistance.

Toutes ces conférences auront lieu au Musée de la Vie Paysanne, à Rieumontagné, dans la salle Jean-Baptiste Cavallès.

Tél. : 05 63 37 12 29

29 & 30 Juin 2024

Médié Nages 81

Festival Médiéval

Marché artisanal
Campements

Tout au long de la journée, animations gratuites, visite du patrimoine, combats à pieds et à cheval, démonstrations des savoir-faire d'antan

Le samedi soir,
Grand Banquet Médiéval
animé par *Carbamuška*
suivi d'un concert gratuit avec
Les Tanneurs de Drac

Le dimanche
Spéctacle de fauconnerie

Contact, renseignements et réservation
medievale.nages@gmail.com
<http://www.medievale-nages.fr/>

Le 11 mai 2024 à partir de 18 h

Médié Nages 81

Festival Médiéval

Pour présenter le
Festival Médié-Nages du mois de juin,
est organisée, dans la cour du château de Nages,
une grande soirée animée par les groupes
"Pescaluna" et "One Man Swamp Boogie"

De 18 h 30 à 19 h 30 l'apéritif est offert.
Il est suivi d'un repas à 12 euros :

Jambon à la broche et son légume
Croustade
Vin et café

À cette occasion, les organisateurs
espèrent accueillir de nouveaux
bénévoles et donateurs.
Vous êtes tous les bienvenus !

Grand Banquet

Festival Médiéval

Menu

Banquet du 29 juin 2024 au soir

Apéritif
Moretum (vin rouge à la pointe de framboise)
- ou -
Filtre du troubadour (vin de pinsons, framboise et citron)

Premiers mets (Entrées)
Balade au pistou (mouquette à l'huile d'olive, ail et huile)
Escalopes Croisées au lait
Artoules: Omelette aux herbes et condiments

Seconds mets (plats et garnitures)
Ambrosine de Volaille sauce Pichon
Poulet épicé rôti sauce oignons à la moutarde mielée

Cabanossi
Choucroute aux légumes, câbbons et saucisses
(option végétarienne)
Accompagné de :
Dessert de légumes traités au miel
Mûbles (Croustade de miel)

Jeu de table (dessert)
Mûbles
Dessert aux amandes orange et citron,
glacé à l'abricot

Vin et café
compris

Tarif adulte 25€
Tarif enfant 12,50€

Salle des associations

Les différents lots de travaux ont été attribués à des entreprises locales.

Numéro du lot	Désignation du lot	Nombre d'entreprises ayant soumissionné	Entreprise retenue
1	Voirie-Réseaux divers	2	Collet de Cambon-et-Salvergues, Murat
2	Fondations-Gros œuvre	3	Alinat de Montlaur, Lacaune
3	Chape-Carrelage-Faïence	2	CAGIBAT II de Lacaune
4	Charpente-Couverture-Zinguerie	2	Novabois de Labruguière
5	Menuiseries extérieures-Serrurerie	6	Novabois de Labruguière
6	Menuiseries intérieures bois	2	Loup de Brassac
7	Plâtrerie	3	Bétirac et Fils de Lacaune
8	Peinture	1	Lacombe de Gaillac
9	Plomberie-Chauffage-VMC	4	Calas Energie et Confort de Lacaune
10	Électricité-Courant faible	2	Calas Energie et Confort de Lacaune

Les travaux ont débuté le 22 janvier et sont provisoirement arrêtés. Nous sommes conscients que cette zone de construction est humide mais les importantes précipitations de ce début d'année ont amplifié le phénomène. Une étude supplémentaire permettra de continuer les travaux et d'assurer la pérennité du bâtiment.

Nous vous confirmons que c'est bien une salle des associations qui est en construction et non pas une « PISCINE » comme indiqué sur la route. Nous invitons la personne farceuse à venir se renseigner sur la nature des travaux programmés. (Nous supposons qu'elle a voulu écrire PISCINE).



Projets de parcs agrivoltaiques

Suite à deux demandes de projet agrivoltaïque déposées en mairie et un temps de réflexion, le conseil municipal a décidé de ne pas donner son accord à ces deux demandes et de suivre la position du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc. En effet, le comité syndical du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc a décidé de donner un avis défavorable à tous les projets d'agrivoltaïsme jusqu'à l'échéance de la charte en cours (2027), en raison des risques liés à la production agricole et à la transmission des exploitations, mais aussi des impacts sur les paysages et sur l'environnement.

Informations diverses de Nages

Quelques informations

- Les travaux de reconstruction du mur en face de la place de l'église vont être réalisés avant l'été.
- Le recensement de la population qui a eu lieu du 18 janvier au 17 février 2024 a été efficacement mené par Sylvie Briot de Salamou (agent recenseur) et par Christine Théron (coordonnatrice). Nous les remercions pour leur implication. Nos remerciements vont aussi à la population pour l'accueil réservé à notre agent recenseur. Stabilisée autour de 330 habitants depuis de nombreuses années, notre population de 344 habitants en 2018 semble en augmentation pour 2024 avec 360 bulletins individuels complétés. Nous attendrons confirmation des chiffres officiels.
- En ce qui concerne l'adressage, les noms des rues, des voies et des chemins ont été finalisés. D'ici la fin de l'année, vous serez informés de votre nouvelle adresse.
- Une convention avec la compagnie d'assurance AXA a été signée. Elle peut vous permettre d'obtenir des tarifs préférentiels sur la santé et sur la prévoyance. Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner au 06.79.59.64.19.



Photo prise juste après la chute du mur à Nages

Travaux réalisés par nos employés communaux

- Des fuites d'eau ont été réparées à Villelongue et au captage de Concord.
- Suite aux intempéries de l'hiver (neige et vent), des arbres tombés ont été enlevés en plusieurs points de la commune (Carlebou, Rieumontagné, Nages,...) et d'autres ont été élagués.
- Des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif ont été effectués sur la rue dal Thérout à Nages.
- Le captage de Montredon a été rénové.
- La réfection du captage de Salamou est en cours de réalisation.



Les installations techniques du captage de Montredon



Les installations techniques du captage de Salamou en cours de construction

Communauté de Communes

Travaux autour du lac du Laouzas

Aire de camping-cars de Rieumontagné :

- la pose d'un nouveau transformateur électrique a permis d'augmenter la puissance fournie
- tous les réseaux (eau potable, électricité, éclairage public) ont été repris
- de nouvelles bornes électriques et de nouveaux lampadaires LED ont été installés
- une barrière automatique a été mise en place
- une aire de vidange double a été créée. Elle propose un accès à l'extérieur de l'aire et un à l'intérieur.

Elle est en service depuis la mi-mars. Elle est dorénavant automatisée.



Entrée de l'aire de camping-cars

Rampe de mise à l'eau :

Une nouvelle rampe de mise à l'eau a été créée près de Carlebou. D'une longueur de 85 mètres, elle pourra être utilisée dès que la cote 762 mètres sera atteinte. Quasiment terminée, elle sera en service très prochainement.



La nouvelle rampe de mise à l'eau



Lac du Laouzas

Travaux sur la centrale électrique de Montahut

(informations E.D.F.)

- Le 29 février : démarrage du chantier de surpuissance de Montahut. Maintenance lourde sur le groupe 2 de l'usine, avec remplacement de roue, des injecteurs de la turbine, du stator de l'alternateur, de la vanne de pieds, de matériels de régulation et amélioration du rendement et de la puissance de la machine. Ce chantier va durer 9 mois.
- Le 29 mars : arrêt complet de l'aménagement de Montahut pour le chantier de surpuissance de Montahut. La vanne de prise d'eau au Laouzas est fermée. A partir du 29 mars, la cote du lac va donc remonter. La galerie va être vidangée et l'usine sera indisponible jusqu'à mi-octobre pour le groupe 1 et début décembre pour le groupe 2.